Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260716-DEL_2026_214-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 juillet 2026

Date de convocation : 01/07/2026 **Date d'affichage :** 01/07/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 39 46

L'an deux mille vingt six, le sept juillet, à 19 Heures 00, à la Melesse - Salle Evolution 2 - Le Champ Courtin, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, RENAUD Christelle, LAGADEUC Yvan, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, RUBAT Jean-François, LUNEL Roger, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
DEWASMES Pascal donne procuration à HENRY Lionel
MONLIBERT Morgane donne procuration à DUCLOS Didier
GAPIHAN-LORET Guylène donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
NGUIE Morgane donne procuration à BOUGEOT Frédéric
JOUAULT Claire donne procuration à DUVAL Anne-Laure
DEBORD Valérie donne procuration à DESMIDT Yves
BLAISE Laurence donne procuration à HOUITTE Daniel

Secrétaire de séance : Madame RENAUD Christelle

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260716-DEL_2026_214-DE

N° DEL_2026_214

Objet **Intercommunalité**

Projet de Territoire - Méthode d'élaboration et préambule

Projet de Territoire :Méthode et préambule

Le projet de territoire n'est pas obligatoire et aucun texte n'encadre ni son contenu ni sa forme. Les intercommunalités sont nombreuses à se doter d'un projet de territoire afin d'encadrer l'action communautaire.

Le Val D'Ille Aubigné dispose d'un projet de territoire depuis sa création. Le projet de Territoire 2021-2026 a fait l'objet d'une animation et d'un suivi annuel et s'est imposé comme un document structurant pour l'organisation des services et de l'action communautaire. La Conférence des Maires du 12 mai 2026 a émis un avis favorable pour l'élaboration d'un projet de territoire 2026-2032.

Le calendrier prévisionnel, la méthode et les grands principes sont présentés dans l'annexe à la présente.

Vu l'avis favorable de la conférence des Maires du 12 mai 2026,

Vu les échanges en bureau communautaire du 26 juin 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE les grands principes, le calendrier prévisionnel et la méthode l'élaboration du projet de territoire.

PROPOSE aux communes d'inscrire ces éléments à l'ordre de leur prochain conseil municipal pour la bonne information de tous les élus du territoire.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 16/07/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame RENAUD Christelle

Le *16/07/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

